



Commune de
Blonay - Saint-Légier
CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 27 septembre 2024

**Préavis N° 18-2024 concernant l'aménagement
du cimetière de La Chiésaz, à St-Légier – La
Chiésaz et réaménagement du cimetière de
Blonay, pour un montant de CHF 940'000.- TTC**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 24 septembre 2024 présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 18-2024,

vu les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (50 oui, 10 voix contraires et 6 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- d'autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- d'octroyer à cet effet à la Municipalité un montant de CHF 940'000.- TTC ;
- d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt si nécessaire.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 24 septembre 2024.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

La secrétaire

Marie-Galante Forestier



Ariane Wunderli